

Entente de confidentialité, non-concurrence et non-sollicitation (pigiste)

VERSION ÉTENDUE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- PRÉAMBULE
- OBJET
 - Divulgence de l'information confidentielle
 - Liste des éléments d'information confidentielle
 - Divulgence ultérieure d'éléments additionnels
 - Définitions
- CONSIDÉRATION
 - Obligation de confidentialité
 - Durée de l'obligation de confidentialité
 - Remise des éléments d'information confidentielle
- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
 - Représentants des Parties
 - Communications électroniques
 - Propriété de l'information confidentielle
 - Propriété intellectuelle relative à l'information confidentielle
 - Absence de licence relative à l'information confidentielle
 - Personnes ayant accès à l'information confidentielle
 - Confidentialité requise des représentants du Pigiste
 - Fins de l'accès à l'information confidentielle
 - Utilisation de l'information confidentielle
 - Absence de responsabilité pour utilisation non autorisée
 - Exactitude de l'information confidentielle
 - Obligations du Pigiste
 - Obligations de l'Entreprise
 - Représentations et garanties du Pigiste
 - Représentations et garanties de l'Entreprise
 - Information confidentielle appartenant à un tiers
 - Remise anticipée des éléments d'information confidentielle
 - Libération de l'obligation de confidentialité
 - Obligation légale ou judiciaire de divulguer l'information confidentielle
 - Exclusivité des services du Pigiste
 - Interdiction de communiquer avec les clients de l'Entreprise
 - Engagement de non-concurrence
 - Engagement de non-sollicitation de clientèle
 - Engagement de non-sollicitation de personnel
 - Injonction
 - Dommages-intérêts
 - Prolongation de la durée d'un engagement non respecté
 - Engagements distincts
 - Caractère raisonnable des engagements

- Réduction judiciaire des engagements
 - Réduction discrétionnaire des engagements
 - Relation entre les Parties
 - Autres ententes entre les Parties
 - Absence de défense
 - Frais juridiques raisonnables
 - Frais professionnels relatifs à la présente Entente
- DISPOSITIONS GÉNÉRALES
 - Force majeure
 - Autonomie des dispositions
 - Avis
 - Titres
 - Annexes
 - Absence de renonciation
 - Droits cumulatifs et non alternatifs
 - Totalité et intégralité de l'entente
 - Modification de l'entente
 - Genre et nombre
 - Inaccessibilité
 - Computation des délais
 - Devises
 - Lois applicables
 - Élection de domicile
 - Exemplaires
 - Portée de l'entente
 - Solidarité
 - Écoulement du temps
 - ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ENTENTE
 - DURÉE DE L'ENTENTE
 - FIN DE L'ENTENTE
 - RECONNAISSANCE DES PARTIES
 - SIGNATURE DES PARTIES
 - INTERVENTION
 - ANNEXE: Liste des éléments d'information confidentielle
 - ANNEXE: Représentants du Pigiste

VERSION ABRÉGÉE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- OBJET
 - Divulgence de l'information confidentielle
 - Liste des éléments d'information confidentielle
 - Divulgence ultérieure d'éléments additionnels
- CONSIDÉRATION
 - Obligation de confidentialité

- Durée de l'obligation de confidentialité
- Remise des éléments d'information confidentielle

- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
 - Engagements de non-concurrence, non-sollicitation de clientèle et non-sollicitation de personnel
 - Injonction
 - Dommages-intérêts
 - Caractère raisonnable des engagements
 - Réduction judiciaire des engagements

- ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE ET FIN DE L'ENTENTE
- SIGNATURE DES PARTIES